

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE DÉPARTEMENT MET À L'HONNEUR LES COLLÈGES ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le mardi 29 septembre à la Maison du Département, Christine Lebacheley, vice-présidente du conseil départemental déléguée à l'Éducation et la Jeunesse, Valérie Nouvel, vice-présidente du conseil départemental déléguée à la Transition énergétique, l'Environnement et l'Innovation, et Marc Dupin, Inspecteur de l'Éducation Nationale, ont remis conjointement des récompenses aux 12 collèges nouvellement lauréats connaissant une progression dans leur niveau d'engagement, afin de mettre à l'honneur leur engagement.

LA DÉMARCHE E3D : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Département de la Manche s'implique depuis près de 16 ans dans l'éducation au développement durable et à l'éco-citoyenneté par le biais de divers dispositifs : les « classes Planète Manche » qui s'adressent aux élèves des cycles II et III mais également le nouveau dispositif « PROFIL MANCHE » proposé depuis cette année aux collèges de la Manche (à partir de cette année, les appels à projets thématiques, à l'image de l'appel à projet développement durable, du Département évoluent afin d'être plus en accord avec les quatre parcours du collégien découlant de la réforme du collège).

Parallèlement, le Rectorat, en partenariat avec les Départements et la Région a élaboré un **référentiel E3D (Établissements en Démarche de Développement Durable »)**, destiné à labelliser les établissements scolaires (écoles maternelles et primaires, collèges et lycées) engagés dans une démarche de développement durable. Cette reconnaissance s'inscrit dans une démarche de progrès qui se traduit par 3 niveaux suivant le stade d'avancement de l'établissement.

Un établissement engagé dans une démarche E3D peut soumettre sa candidature en vue d'être labellisé, permettant ainsi de valoriser le travail des élèves et des équipes impliquées et de communiquer sur l'ensemble des actions

réalisées..

Un établissement en démarche de développement durable s'engage dans une logique de progrès environnemental, culturel, social et économique intégré au projet d'établissement.

Depuis 2012 et avec l'année scolaire en cours, ce sont au total 35 collèges qui auront été labellisés dans la Manche.

Pour l'année 2019-2020, **8 nouveaux collèges** se sont inscrits dans la démarche (en niveau 1) :

- Collège Léon Jozeau-Marigné - Isigny-le-Buat
- Collège Le Castillon - Les Pieux
- Collège Jean Monnet - Marigny-le-Lozon
- Collège les Courtils - Montmartin-sur-Mer
- Collège Le Clos Tardif - Saint-James
- Collège Albert Camus - Torigny-les-Villes
- Collège Malraux - Granville
- Collège Lavalley - Saint-Lô

4 autres établissements ont progressé dans leur démarche de développement durable :

- 2 collèges sont passés du niveau 1 au niveau 2 :

- Collège La Vantée - Bréhal
- Collège Le fairage - Périers

- 2 collèges sont passés du niveau 2 au niveau 3 :

- Collège Barbey d'Aurevilly - Saint-Sauveur-le-Vicomte

- Collège du Moulin – Percy-en-Normandie

Le niveau de reconnaissance (entre 1 et 3) est établi en fonction de l'historique de la démarche, de l'implication des acteurs du collège et du nombre de thématiques du développement durables abordées :

- Niveau 1 : Engagement de la démarche, celle-ci est inscrite au projet de l'établissement qui possède un comité de pilotage structuré et intègre le dialogue avec un ou des partenaires.
- Niveau 2 : Approfondissement de la démarche E3D qui conduit à la valorisation des actions à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement et nécessite une évaluation du projet et de la démarche pour mesurer les avancées et réajuster les actions.

- Niveau 3 : Déploiement de la démarche qui conduit à une modification globale du fonctionnement de l'établissement et permet le montage d'actions remarquables de valorisation de la démarche E3D.

REMISE DE PLAQUES DE RECONNAISSANCE AUX COLLÈGES

La cérémonie de reconnaissance E3D est l'occasion de présenter la démarche E3D, ainsi que quelques actions en matière de développement durable mises en place au sein de ces établissements.

Elle a été ponctuée par la remise, par deux vices-présidentes du conseil départemental et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, d'une plaque de reconnaissance qui pourra être apposée à l'entrée de chaque collège, valorisant l'engagement éco-responsable de l'établissement.

Au total, 35 collèges sont labellisés dans la Manche :

Niveau 1 (25) :

- Collège Marcel Grillard - Bricquebec
- Collège La Bucaille - Cherbourg-Octeville
- Collège Etenclin - la Haye-du-Puits
- Collège le Bon Sauveur - Saint-Lô
- Collège Guillaume Fouace - Saint-Vaast-la-Hogue
- Collège Félix Buhot - Valognes
- Collège Saint-Exupéry - Sainte-Mère-Eglise
- Collège Jean Follain - Canisy
- Collège Charcot - Cherbourg-en-Cotentin
- Collège Sacré-Cœur - Mortain
- Collège le Dinandier - Villedieu-les-Poêles-Rouffigny
- Collège Anatole France - Sartilly
- Collège Roland Caudatin - Gavray
- Collège Challemel Lacour - Avranches
- Collège Emile Zola - Cherbourg en Cotentin
- Collège Jean Grémillon-Saint-Clair-Sur-Elle
- Collège Lucien Gouvert - Flamanville

- Collège Léon Jozeau-Marigné - Isigny-Le-Buat
- Collège Le Castillon - Les Pieux
- Collège Jean Monnet - Marigny
- Collège les Courtils - Montmartin-sur-Mer
- Collège Le Clos Tardif - Saint James
- Collège Albert Camus - Torigny les villes
- Collège Malraux - Granville
- Collège Lavalley - Saint-Lô

Niveau 2 (7) :

- Collège Pierre Aguiton - Brécey
- Collège G.Desdevises du désert - Lessay
- Collège le Hague-Dick - Beaumont-Hague
- Collège du Marais - Saint-Jean-de-Daye
- Collège Diderot - Cherbourg-en-Cotentin
- Collège La Vanlée - Bréhal
- Collège Le fairage - Périers

Niveau 3 (3) :

- Collège le Ferronay - Cherbourg
- Collège Barbey d'Aurevilly - Saint-Sauveur-le-Vicomte
- Collège du Moulin - Percy

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr